

■ **Fondation Moosbrugger**, à Fribourg, Rue des Alpes 10, CH-217-3539046-7. Nouvelle fondation régie par les articles 80 et ss du CC. Acte constitutif et statuts du : 27.11.2007. But: allouer des subsides à des jeunes qui désirent faire un séjour en Angleterre pour y compléter leurs connaissances de la langue anglaise et leur formation commerciale. Seuls les revenus nets de la fondation, soit les revenus restant après déduction des impôts et des frais d'administration, peuvent être utilisés à cet effet. S'ils ne l'étaient pas, ils devraient être capitalisés. Organisation: conseil de fondation de sept membres. Conseil de fondation: de Reyff Charles, de Fribourg, Lentigny et Granges-Paccot, à Fribourg, président, Baeriswyl Bernard, de Fribourg et Alterswil, à Fribourg, vice-président, tous deux avec signature collective à deux; Baeriswyl Franz, de Fribourg et Alterswil, à Fribourg, Hartmann Charles-Antoine, de Fribourg et Villars-sur-Glâne, à Fribourg, Moussa Elia, de Fribourg et Boltigen, à Fribourg, Rey Benoît, de Fribourg et Basel, à Fribourg, et Sudan Dimitri, de Fribourg et Broc, à Fribourg, tous les cinq membre du conseil sans signature. Aeby Gérard, de Fribourg, Bonnefontaine, St.Silvester, à Fribourg, est nommé trésorier hors conseil et Philipona Georges, de Tentlingen, Oberschrot, et St. Ursen, à Fribourg, est nommé secrétaire hors conseil, tous deux avec signature collective à deux avec le président ou le vice-président. Réviseur: Fiduconsult S.A., à Fribourg.

Journal no 5033 du 29.11.2007  
(04231432 / CH-217.3.539.046-7)